

Pazayac

Bulletin Municipal

Février 2016



n° 23

La vie de notre commune



LES DÉLICES
FOIES GRAS LACON
 Betty et Lionel LACON
 75, rue du Fraysse-Haut
 24120 PAZAYAC
 Tél. 05 53 51 16 85
 Fax 05 53 50 06 91
 lacon.lionel@orange.fr
 www.foiegras-lacon.com
 S.A.R.L. au Capital de 8000 € - SIRET 499 376897 00029

1646, Route de Brive - 24120 PAZAYAC
 Contact: Sylvie - 06 72 58 27 83
 sylvie.rabiller@sfr.fr Site: Terrasson Commerces
Disco-Rétro avec orchestre
 COURS DE DANSE et VOYAGES EN ESPAGNE
 OUVERTURE: Tous les Samedi à partir de 21 h. 00
 Dimanche et jours fériés à partir de 14 h. 30

CASTOR
 RONGE LES PRIX...!
 POTERIE
 JARDINERIE
 JOUETS - CADEAUX
 VAISSELLE
 RIDEAUX
 1084, Route de Brive
 24120 PAZAYAC
 05 53 50 16 00
 3200 m²
 pour la maison
 et le jardin
 OUVERT
 7/7
 www.castor-discount.fr

Ets J. BLANC s.a.
 CONSERVES FINES DU PÉRIGORD
 Magasin de Vente: 7, Av. V.-Hugo
 24120 TERRASSON - Tél. 05 53 50 00 38 - Fax 05 53 50 28 43
 Fabrication et Vente: 1453, Route de Périgueux
 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 37 42

S.A.S. MOUNEYRAC
 ZAE de Guinassou - 24120 LE FEUILLADE
MÉCANIQUE
 OUTIL DE DÉCOUPE
 ET A EMBOUTIR
 Tél. 05 55 85 18 05
 E.mail: sarl.jprouneyrac@free.fr
GÉNÉRALE
 DÉCOUPE DE PIÈCES
 SUR PRESSE
 Fax 05 55 85 80 21
 www.sous-traiter.com/mouneyrac

Carole
 VINGT EDASSALOM
L'HAIR DE CAROL
 DE
 Coiffure mixte à domicile
 537, rue du Chemin Creux
 24120 PAZAYAC
 06 01 91 47 58
 SIRET 813 294 048 00018

**VENTE DE VIANDE EN DEMI-GROS
 ET PARTICULIER**
SPV
 SERVICE PRESTATION VIANDE
 Z.I. de la Marquisie - 19100 BRIVE
 Tél./Fax 05 55 17 35 10 - 05 55 17 35 11
 E.mail: jeanluc.gilmer@sfr.fr
 433 496 335 R.O.S. Périgueux

LE PAZAYAC
 Bar* - Tabac* - Presse
 Brasserie - Pizzeria **RAPIDO**
 Pâte à Pizza
 Maison
 Menu du jour - Carte (sur place à midi)
 Pizzas - Pâtes - Salades (à emporter Midi et Soir)
 Dépôt de Pain - Boissons Fraîches à emporter
 de 12 h. 00 à 14 h. 30 et de 18 h. 00 à 20 h. 30
 1039, Route de Brive - 24120 PAZAYAC - 05 53 50 30 76

PASCAL MAGNE
 Artisan Plâtrier - Peintre
 PLATRERIE
 PEINTURE
 ISOLATION
 24120
 PAZAYAC
 05 53 50 35 94
 SIRET: 321 652 852

Piscine MURAT
 Construction
 Piscine Traditionnelle
 Accessoires
 SPA
 Produit d'Entretien
 SAV
 572, route de Brive
 24120 PAZAYAC
 Tél. 05 53 51 24 03
 piscinemurat@gmail.com

KIOTI
KIOTI FRANCE sarl
 ZAE de Guinassou
 24120 PAZAYAC
 Tél. 05 55 23 05 80
 www.kiotifrance.fr
 tracteurs compacts de 22 cv - 90 cv

Fax 05 55 24 69 02
Francis Trémouille
 TRAITEUR
 Mariages
 Communions
 Baptêmes
 Retraite...
 Une organisation à vos mesures, à votre goût
 Les Crebas - Z.A. de l'Escurade - 19600 St-CERNIN DE LARCHE
 Tél. 05 55 24 69 03 francis.tremouille@orange.fr

Adduction d'eau - Assainissement - Irrigation - Forages
 Travaux souterrains pour réseaux secs
 Travaux publics
MONTASTIER S.A.
 Société Anonyme au Capital de 152449 €
 B.P. 32 - 24260 LE BUGUE
 Tél. 05 53 07 23 18 - Fax 05 53 07 04 94
 E.Mail: montastier.sa@wanadoo.fr
 SIRET: 331 328 401 00020

FROIDEFOND ETANCHEITÉ
 ETANCHEITÉ
 SOLS INDUSTRIELS
 GÉNIE CIVIL
 Alexandra FROIDEFOND
 Directrice
 Z.A. Guinassou - 24120 PAZAYAC
 Tél. 05 55 88 30 50 - Fax 05 55 74 25 19
 Site: www.froidfond-etancheite.com E-mail: carol@froidfond-etancheite.com
 S.A.R.L. au Capital de 10 000 € - SIRET 499 376897 00029

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL.....01

L'équipe municipale	p. 01
Le Mot du Maire	p. 02
Voeux du Maire	p. 03
Commissions Communales Et Syndicats Intercommunaux	p. 04
Site internet de Pazayac	p. 05

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS.....07

Tennis de table	p. 06
Chasse	p. 06
Anim'Pazayac	p. 07

VIE DE L'ÉCOLE.....09

Activités de l'école	p. 09
T.A.P. ou « Temps d'Activités Périscolaires »	p. 10

CAHIER CENTRAL: VIE PRATIQUE

p. 1.....	Personnel communal
p. 2.....	Informations pratiques
p. 3.....	Informations services publics
p. 7.....	Tarifs des services communaux
p. 10.....	Vivre ensemble : réglementation

VIE DE LA COMMUNE.....11

Réalisations 2015	p. 11
Réalisations en cours et à venir	p. 12
Repas des aînés	p. 13
Numérotation des rues	p. 14
Anciens combattants	p. 14
Gestion des déchets	p. 15
Recensement 2016	p. 16
Décorations de Noël	p. 16

VIE DES ENTREPRISES.....17

La production de veaux à Pazayac.....	p. 17
L'élevage bovin en Dordogne	p. 19
Article M. DAMES	p. 19

DÉMOGRAPHIE.....21**BUDGET DE PAZAYAC.....23**

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Jean-Jacques DUMONTET
Maire



Michel MEYNARD
1er Adjoint



Bernard CESSAT
2ème Adjoint



Bernard CATUS
3ème Adjoint



Annick CLAUZADE
4ème Adjoint



Stéphane COSTE
Conseiller Municipal



David GUILLON
Conseiller Municipal



Stéphanie SILVA
Conseillère Municipale



Martine VERLHIAC
Conseillère Municipale



Nathalie LANSADÉ-BESSE
Conseillère Municipale



Betty LACON
Conseillère Municipale



Jean-françois BOUILLAC
Conseiller Municipal



Cédric VILATTE
Conseiller Municipal



Daniel DELBOS
Conseiller Municipal



Jean-claude VERLHAC
Conseiller Municipal



L'année 2015 a été particulièrement difficile sur le plan national, notre pays a été frappé à deux reprises par des attentats meurtriers qui nous ont profondément affectés et, en ce début d'année, je veux croire que, malgré la confusion du monde actuel, l'humanité trouvera la voie de la raison et de la sagesse pour arriver à vivre harmonieusement sur la même planète.

Sur le plan local, de grands bouleversements des collectivités se sont opérés : le Conseil Général est devenu Conseil Départemental avec un nouveau découpage et la nouvelle grande région est une nouvelle réalité depuis le 1er janvier 2016.

Avec le transfert obligatoire aux communautés de communes et aux communes d'agglomération des compétences communales (dont l'eau et l'assainissement), conséquence de la loi Notre, les communes, qui sont les collectivités les plus proches des citoyens, vont être progressivement dépossédées de ce qui les faisait vivre et qui signait la spécificité de chacune.

Dans le cadre du redressement national, la baisse drastique des dotations de l'Etat pèse lourd sur les communes qui cependant supportent 70 % de l'investissement public. Cela nous amène incontestablement à cibler de façon prioritaire les investissements de l'année à venir.

Pour notre commune, cela se traduit par une baisse cumulée 2015/2016 de 36 022 €.

Malgré ces paramètres, notre gestion a permis au cours de ces douze derniers mois, de lancer des projets pour notre commune et de les réaliser :

- la sectorisation du réseau d'adduction d'eau potable
- le renforcement de l'interconnexion du réseau d'adduction d'eau potable avec La Feuillade : une nécessité reconnue au vu de la sécheresse subie au cours de l'année passée.
- la dénomination et la numérotation de la voirie communale sur l'ensemble du territoire
- la modification et révision à modalités simplifiées du PLU

On doit aussi ajouter au compte des réalisations, la mise en service du nouveau site internet de la commune qui permet d'avoir toutes les informations sur notre village et qui offre l'accès à diverses démarches en ligne.

Pour 2016, nous poursuivrons le développement de notre commune avec diverses réalisations :

- en matière de voirie et notamment les travaux de la Traverse de Daudevie devenus possibles par l'obtention des subventions sollicitées
- la réfection de la voie communale reliant Pradellas à La Feuillade (ex voie communautaire),
- l'isolation thermique de l'école maternelle
- la continuité des travaux de mise aux normes accessibilité dans le cadre du PAVE

Enfin, je vous rappelle que notre commune était éligible au recensement de la population et celui-ci a été effectué du 21 Janvier au 20 février 2016. Je remercie l'ensemble de la population pour l'accueil chaleureux réservé aux deux agents recenseurs qui ont effectué avec brio leur tâche de collecte.

Merci à tous les acteurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin (concepteurs, annonceurs, élus), merci aux membres des associations, à chacun d'entre vous dont l'engagement de chaque jour permet de faire de Pazayac un village où il fait bon vivre.

La lecture de ce bulletin vous permettra de prendre plus amplement connaissance de ce qui fait tout simplement partie de la vie d'une commune et, pour une information plus complète, je vous invite à visiter notre nouveau site internet www.pazayac.com

Bonne lecture

Jean-Jacques DUMONTET

Maire



Le 22 Janvier dernier, Jean-Jacques Dumontet, Maire, entouré du Conseil Municipal, de Serge Eymard, vice-président de la Communauté de Communes, de Régine Anglard, Conseillère Départementale, et en présence de Mme Manévy, Maire Honoraire, a présenté ses vœux aux Pazayacois.

Il a évoqué la place de Pazayac au sein de la Communauté de Communes, en regrettant le transfert de certaines compétences des petites communes vers la Communauté, comme ce sera le cas en 2020 avec la gestion de l'eau. D'autres compétences (telle la voirie) sont rendues aux communes et représentent de lourdes charges, compte tenu de la baisse conséquente des dotations de l'Etat. Cette nouvelle organisation territoriale invite à la réflexion sur les communes nouvelles et d'éventuels mariages.

Mr le Maire a ensuite énoncé les réalisations 2015 (sectorisation du réseau d'eau potable, révision PLU, enfouissement réseaux secs à Daudevie...). Les travaux à venir, portent essentiellement sur isolation thermique à l'école maternelle et sur la traversée de Daudevie qui, grâce aux subventions accordées, devraient commencer en Septembre 2016. La mise à



l'honneur de la commune par La Poste, a été évoquée, pour sa politique innovante pour la numérotation des rues. Le recensement a été mentionné et Mr le Maire a encouragé les habitants à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs. Mr le Maire a souhaité une belle réussite aux artisans, commerçants, chefs d'entreprise de la commune, en ayant une forte pensée pour ceux d'entre eux qui sont touchés par le plan d'action concernant la grippe aviaire. Les associations et les bénévoles ont été remerciés

pour leur dévouement et leur contribution à tisser un lien social.

Les nouveaux habitants n'ont pas été oubliés, après leur avoir souhaité la bienvenue à Pazayac, Mr le Maire a convié les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

COMMISSIONS COMMUNALES	DETAIL	RESPONSABLE DE COMMISSION	MEMBRES
ADMINISTRATION GENERALE	Budget Finances	MEYNARD Michel	VILATTE Cédric – LACON Betty – CLAUZADE Annick
TRAVAUX COMMUNAUX PATRIMOINE EQUIPEMENT	Bâtiments Matériel Sécurité Véhicules	VERLHAC J Claude	COSTE Stéphane – GUILLON David – BOUILLAC J François – MEYNARD Michel – CESSAT Bernard -
ECONOMIE AGRICULTURE	Dossiers agricoles ou économiques	CATUS Bernard	VERLHIAC Martine – CLAUZADE Annick
ACTION SOCIALE	CIAST*	VERLHIAC Martine	LACON Betty – SILVA Stéphanie LANSADE BESSE Nathalie
EDUCATION SERVICES COMMUNAUX	Ecole Rythmes scolaires Collège Restaurant d'enfants Garderie	LANSADE BESSE Nathalie	CLAUZADE Annick – COSTE Stéphane – GUILLON David – LACON Betty – SILVA Stéphanie
COMMUNICATION	Informations municipales Bulletin municipal	DELBOS Daniel	VILATTE Cédric – CLAUZADE Annick – MEYNARD Michel
URBANISME ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	Diverses autorisations PLU* Fleurissement Embellissement	CESSAT Bernard	CATUS Bernard – VILATTE Cédric – CLAUZADE Annick – BOUILLAC J François – VERLHIAC Martine – VERLHAC J Claude
AEP ASSAINISSEMENT	Réseaux communaux	COSTE Stéphane	MEYNARD Michel – GUILLON David – CATUS Bernard – CESSAT Bernard
ACCESSIBILITE DES BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS COMMUNAUX AUX PERS. HANDIC.	Elaboration PAVE *	CLAUZADE Annick	MEYNARD Michel – LANSADE BESSE Nathalie
VOIRIE COMMUNALE	Réseau routier Dénomination des voies communales	BOUILLAC J François	LANSADE BESSE Nathalie – CATUS Bernard – VERLHIAC Martine – CLAUZADE Annick – MEYNARD Michel – CESSAT Bernard
PERSONNEL	Fonctionnalité des services Encadrement Planning	CESSAT Bernard	MEYNARD Michel – DELBOS Daniel
MARCHES PUBLICS	Commission d'appel d'offres	CATUS Bernard	VERLHAC J Claude – MEYNARD Michel – CLAUZADE Annick – CESSAT Bernard
REVISION LISTE ELECTORALE		LACON Betty	LANSADE BESSE Nathalie – CLAUZADE Annick – SILVA Stéphanie – LACON Betty

* PAVE : « Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics »

* PLU : « Plan Local d'urbanisme »

* CIAST : « Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais »

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	TITULAIRES	SUPPLEANTS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS EN PERIGORD NOIR THENON HAUTEFORT	1- DUMONTET J-J 2- MEYNARD Michel	1- VERLHAC J CL 2- VILATTE Cédric
SIRTOM (Ordures Ménagères)	1-DUMONTET J Jacques	1-CESSAT Bernard
S.D.E 24 (SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES De la DORDOGNE)	1-DUMONTET J Jacques 2-VERLHAC J Claude	1-MEYNARD Michel 2-CESSAT Bernard
SMBVV - MONTIGNAC (SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VEZERE)	1-DUMONTET J Jacques	1-MEYNARD Michel
SYNDICAT DU COLLEGE DE LARCHE	1-COSTE Stéphane 2-LANSADE BESSE Nathalie	1-GUILLON David 2-DUMONTET J Jacques
CNAS/CDAS (Comité National /Départemental d'Action Sociale)	1-VERLHIAC Martine	1-CLAUZADE Annick

Comme nous nous y étions engagés l'an passé sur ce même bulletin, la commission communication s'est réunie pour travailler sur une amélioration de notre site internet. Il est désormais restructuré pour faciliter vos recherches et nous avons œuvré pour qu'il soit plus coloré et convivial. Pour mieux s'y retrouver, chaque rubrique utilise un fond coloré différent.

De nouvelles rubriques ont vu le jour qui vous permettront par exemple de consulter les compte-rendus des réunions du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

Vous y trouverez également un accès rapide aux pages les plus consultées dans un encadré situé à droite sur chacune des pages.

Comme dans l'ancienne version, vous pourrez toujours y chercher les informations relatives à l'Ecole, à la Cantine, aux entreprises et commerces de Pazayac.

Une rubrique spécifique vous tient informé des événements qui ont lieu à Pazayac comme les manifestations culturelles et associatives.



La Commission communication

www.pazayac.com

Réalisé en interne par la commission communale et notamment Cédric VILATTE concepteur du site, le site de la commune « a fait peau neuve » et offre depuis quelques mois une meilleure utilisation et un confort accru aux utilisateurs.

Entièrement relooké et enrichi de nombreuses informations, ce site a pour vocation d'être un premier lien entre l'action de la municipalité et l'ensemble des Pazayacois et également un relais aux initiatives associatives.

Ce site est également une invitation à la découverte de notre commune. La commission Communication travaille encore à ces évolutions nécessaires. Aussi, est-il possible que vous rencontriez encore quelques erreurs à la lecture des différentes rubriques. Nous vous souhaitons une bonne visite sur pazayac.com

LOGEMENT À LOUER AU 1ER AVRIL 2016

A louer, appartement F4 de 110m2 comprenant :

- cuisine/séjour
- 3 chambres
- salle à manger
- 2 salles de bains
- WC
- cour privée

LOYER :

535€ (charges TOEM comprises)

- Chauffage au gaz de ville

Pour tout renseignement :

Téléphoner à la Mairie :

05.53.50.12.67

TENNIS DE TABLE

Une règle non écrite veut que le changement de numéro engendre un bilan annuel, même si notre saison sportive actuelle est à sa mi-temps.

La saison dernière s'est conclue sur un bilan sportif honorable:

- maintien de l'équipe 1 en régional I

- descente de l'équipe 2 de RII en RIII

- accès de l'équipe 3 en Pré-Régional Dordogne

- maintien de tableau pour l'équipe 4 en D2

Chez les jeunes, l'équipe junior est championne de Dordogne ; nos très jeunes ont participé aux compétitions départementales, et même régionales, pour certains.

L'activité Tennis de Table développée à travers les TAP (temps d'activités périscolaires) permet de toucher un large public et d'atteindre la centaine de licenciés ; un dossier déposé auprès des Services de la Fédération, a permis d'obtenir des bons d'achats conséquents. Les rencontres inter-écoles sont des moments très appréciés par les enfants (CE et CM).

A l'issue d'un stage, 2 jeunes ont obtenu le grade de Jeune Animateur Fédéral, il s'agit de Nathan Labadie et Quentin Pouch.

Thierry Perrymond s'est investi dans le cadre de la ligue d'Aquitaine, au niveau de la formation.

2 journées de stage ont permis à un éducateur de se familiariser avec le sport adapté et le handicap.

Las, à l'abord de la nouvelle saison, quelques défections, tant adultes que jeunes, sont venues doucher l'enthousiasme.

3 équipes ont été inscrites pour la 1ère phase du championnat 2015-2016; elles ont toutes joué les premiers rôles dans leur poule de RII, RIII et Départemental 1.

6 équipes de 2 jeunes participent à leur championnat départemental; le 1er tour s'est déroulé au gymnase sur 14 tables, le 6 décembre, en présence d'une centaine de jeunes.

1 équipe de 3 juniors a passé, avec brio, les qualifications pour les finales régionales.

De nouvelles têtes et des retours ont permis, à nouveau, d'inscrire une 4ème équipe en championnat départemental.

Les aides financières de l'Etat au travers du C.N.D.S (Centre National de Développement du Sport) permettent d'organiser 2 jours de stage de perfectionnement pour nos jeunes, coachés par le cadre professionnel départemental, à chaque vacances scolaires. Ces aides permettent aussi de proposer des initiatives en direction de nouveaux publics; à ce titre, 2 actions sont entreprises: une, en direc-

tion des scolaires et de leur famille; l'autre, courant mars, en direction d'un public de non-pratiquant.

Cerise sur le gâteau, en septembre dernier, le Club a eu la charge d'organiser l'Assemblée Générale de la Ligue d'Aquitaine. Les représentants des clubs aquitains et les techniciens de la ligue se sont retrouvés à La Feuillade, pour faire le bilan de la saison dernière et «plancher» sur les actions à mettre en œuvre pour la saison prochaine.

Nous devrions être concernés par le passage à la grande région pour la saison 2017-2018 ; d'ici là, recevez les vœux sincères de toute l'équipe qui anime votre club local «le Tennis de Table du Périgord Noir».



Participation à la compétition «championnat jeunes» au gymnase de La Feuillade le 6 décembre 2015

Prochains rendez-vous, les 19 mars et 2 avril, entre 15H et 19H au gymnase; venez nombreux pour encourager nos équipes, nous serons heureux de vous accueillir...

CHASSE



Battue du chevreuil : Bruno Delage, Jean-Louis Laval et Fabrice Laval

Comme l'an passé, les chevreuils abattus ne seront donc pas destinés à notre repas traditionnel, mais répartis en lots pour le loto et la bourriche du repas de la chasse qui aura lieu le 20 mars 2016.

Au menu, tête de veau et sanglier à la broche.

Nous espérons que nos gourmands vont se régaler. Profitez-en tous car il n'y aura qu'un seul repas cette année.

Nos traditionnels lâchers de gibier contribuent toujours à des parties de chasse agréables où règne une ambiance bon enfant.

Le président J-C. Verlhac et son bureau vous remercient pour votre fidèle participation à toutes nos activités, ce qui nous a permis encore cette année d'avoir un bilan positif.

Le bureau.

Composition du Bureau :

Président : Jean-Claude Verlhac
Vice-Président : Paul Correia
Secrétaire : Bernard Laval
Trésorier : Bruno Delage

Au cours de l'année 2015 ses membres vous ont proposé :

- Le traditionnel Casse-croûte du 1er Mai. Le muguet était au rendez-vous mais la pluie nous a obligés à nous réunir à la salle des fêtes.



Le 1er Mai 2015 - Le Muguet était bien là mais la pluie aussi, la table a été dressée à l'abri !

- Une soirée théâtrale le 7 mai, en partenariat avec Itinérance Culturelle en Terrassonais et l'Agence Culturelle Départementale Dordogne Périgord, "Parle-Moi" de la compagnie Théâtre au Vent. Isabel exilée en elle-même interprétée par Anna Maria Venegas Uteau si poignante, bouleversante qu'elle en a ému l'ensemble des spectateurs.



Soirée théâtrale «Parle moi»



Anna Maria Venegas Uteau dans son interprétation d'Isabel

- Le 28 juin un nouveau tour des vallons et des coteaux aux alentours de Pazayac, suivi de son repas sanglier à la broche.



Journée randonnée pédestre



Après l'effort, le réconfort, les convives dans l'expectative de savourer le sanglier à la broche

- Le 4 juillet, vous avez pu participer au Festival Cantonal Pleine Nature à Condat sur Vézère.

Il y faisait bien chaud mais on a pu retrouver un brin de fraîcheur en passant « le pont de singe » pour accéder à l'îlot sur le Coly

-Le 11 juillet, soirée rock en plein air avec « Anatidae » et « Black Moon », musiciens amateurs de notre région. Le beau temps et les spectateurs furent de la partie.



Concert de Black Moon

- Le 16 octobre des textes de Pierre Fanlac, sous forme de lectures théâtralisées « Vous qui habitez ici et maintenant ». Un franc succès ! Qui a été suivi d'échanges très chaleureux des spectateurs et acteurs autour de la mique pour poursuivre la veillée.



Les spectateurs séduits saluent les interprètes

*Soirée lectures théâtralisées
«Vous Qui Habitez Ici Et Maintenant»
Isabelle Gazonois conte,
Gilles Ruard accompagnant
aux manettes du bruitage*



En cette fin d'année 2015 une nouvelle équipe s'est reformée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre. De nouveaux membres nous ont rejoints compensant quelques démissions, ce qui nous permet aujourd'hui de vous présenter nos nouveautés pour 2016.

La nouvelle équipe d'Anim' Pazayac vous souhaite une belle année 2016

Puisse le calendrier des nouvelles activités proposées vous apporter l'envie de se rencontrer, de partager des moments de convivialité, de chaleur et de joie.

Françoise Baril, Dominique Dupas, Marie-Ange Farfait, Béatrice Ferret, Hugh McDonnell, Cathy Normand, Denis Pradoux, Christophe Prince, Carmel Savage.

Nouvelles activités 2016:

- Petites randonnées pédestres autour de Pazayac (5 à 7 kms) une fois par mois.

- Randonnées VTT prévues 2 à 3 fois pour cette année (les dates vous seront communiquées prochainement).

- Un cours de gymnastique volontaire devrait débuter début mars, encadré par une animatrice bénévole expérimentée (pazayacoise) le mercredi soir à la salle des fêtes.

- En projet une bibliothèque, mais d'ores et déjà une boîte à livres sera mise en place à notre adresse très prochainement.

Nous poursuivrons aussi les manifestations :

- **Le vendredi 8 avril à 20h30** : soirée cabaret-concert avec «Charivari» de Pierre Paul Danzin qui, en incarnant tous ses personnages, vous emmènera avec son groupe dans le tourbillon de son monde. Une véritable invitation à l'Humanité, des souvenirs sur un carnet de voyages multicolores, parfumés, deWssinés, photographiés... Swing, blues, folk, biguine, bossa, ska ou funk, il se ballade entre les styles avec la poésie qu'on lui reconnaît.

Cette soirée est organisée avec le support de Itinérance Culturelle en Terrassonnais et l'Agence Culturelle Départementale Dordogne Périgord.

- **Dimanche 1er Mai à partir de 9h**: Casse-croûte ail nouveau (traditionnel) et Brin de Muguet si le temps permet qu'il soit au rendez-vous.

- **Dimanche 26 juin** : Randonnée pédestre autour de Pazayac : nouvelle formule avec pique-nique tiré du sac.

- **Samedi 2 juillet** : le Festival Cantonal Pleine Nature aura lieu pour la 2ème année consécutive à Condat sur Vézère. Cette journée donne l'occasion de découvrir des activités sportives ouvertes à tous, petits et grands, et cela gratuitement.

- **Dimanche 31 juillet** : Vide-grenier – 6ème édition.

Pour communiquer avec nous, diverses possibilités :

Notre boîte aux lettres située au 53 rue du Chemin Creux (angle avec le 14 rue du Vieux Puits).

Mail : animpazayac@orange.fr

Tél. : 06 98 49 66 36 (HR)

Pour suivre notre actualité consulter le site de la commune www.pazayac.com à la rubrique «associations»

Notre municipalité est toujours présente pour nous soutenir, par son aimable mise à disposition des infrastructures communales pour le déroulement de nos manifestations.

Merci à elle.

☺ *Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux participants dans l'équipe d'animation.*



Pierre Paul Danzin



ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

Temps forts des activités effectuées à l'École de Pazayac en 2015.



Janvier :

- Sortie cinéma maternelle : Ernest et Célestine
- Visite d'une exposition d'Art contemporain à La Feuillade

Mars :

- Sortie cinéma « Charlie Chaplin » dans le dispositif école et cinéma

Mai :

- Grande journée sécurité routière et domestique.
L'école a reçu 200 enfants qui ont participé à des ateliers autour de la sécurité avec des intervenants qualifiés.

Juin 2015 :

- Spectacle de fin d'année.
Une interprétation de Cyrano de Bergerac, au Centre Culturel de Terrasson. Spectacle qui a ravi parents et élèves.



- Garden Party à la Maternelle.
Les enfants et les parents de maternelle ont pu partager un pique-nique dans un jardin décoré. Grand succès pour se souhaiter de bonnes vacances.

Septembre 2015 :

- Installation du carré pour la biodiversité. Sortie en forêt.

Octobre 2015 :

- Démarrage du projet Joséphine Baker.
Intervention de musiciens, danseurs.
- Visio conférence avec la base antarctique de Concordia. Les glaciologues sur place ont répondu à nos questions.

Décembre 2015 :

- Spectacle de théâtre à Limoges
Suite au spectacle, des musiciens et photographes sont intervenus 3 jours dans notre école et ont travaillé auprès de maternelle et CP/CE1.
- Rencontre sportive des maternelles avec l'école de La Feuillade (sauter, courir, lancer).
- Sortie cinéma de Noël « L'hiver Féérique ». Goûter de Noël à la maternelle en présence d'un invité surprise à qui les enfants ont offert un mini-concert.





Carnaval des TAP

Pour l'année scolaire 2015-2016, les jours et heures des activités périscolaires ont été maintenus par rapport à l'année précédente, soit le mardi et le vendredi de 15H à 16H30, ainsi que la gratuité des ateliers.

La Mairie a en charge, pour cette année encore, le fonctionnement des TAP (temps d'activités périscolaires), mais cette compétence risque, dans l'avenir, d'être transférée à la Communauté de Communes.

Les ateliers sont assurés par le personnel communal, des bénévoles, des intervenants extérieurs rémunérés par la Commune, et un animateur détaché par le Conseil Départemental

Activités proposées par le personnel communal et les bénévoles (adaptées selon l'âge des enfants) :

- activités manuelles
- anglais
- atelier jeux de société
- poterie
- tennis de table
- tennis et autres jeux de plein air
- taille de pierre (assurée par Mr Lascaux au 1er trimestre
- informatique (sous le contrôle de Myriam Guiri, assistante de vie scolaire)

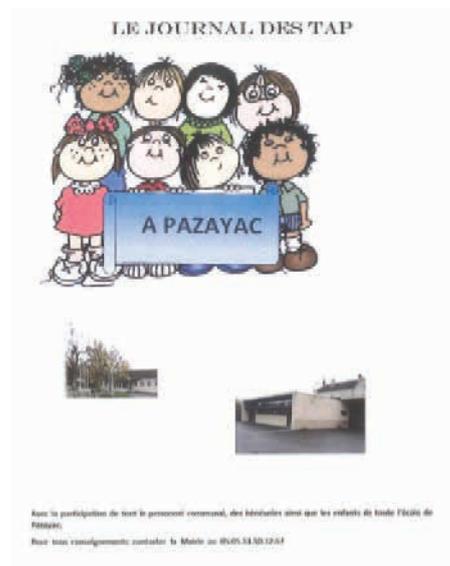
Activités proposées par les intervenants extérieurs:

- danse contemporaine, encadrée par Olivia Lesur
- chant et chorale, sous la direction de Martina Henrich
- prochainement, intervention du SIRTOM, sur 2 demi-journées (séances pédagogiques portant sur le tri et le recyclage des déchets, avec animation).

Activités proposées par le Conseil Départemental:

- foot
- hockey
- sarbacane
- volleyball

La Mairie et la commission «Education-Services communaux» remercient le Conseil Départemental, et tout particulièrement les intervenants, pour leur implication et leur dévouement auprès des enfants, et invitent toute personne désireuse de «donner» un peu de son temps, et apporter des idées nouvelles, pour la rentrée prochaine, à se manifester.



Equipe du Mardi



Carmel Savage, Sandrine Bousquet, Myriam Guiri (en haut) et Olivia Lesur, Odile Jacquot, Cécile Magne, Nicole Rathonie (en bas)

Equipe du vendredi



Eric Rampon, Marcel Lascaux, Dominique Combesque (haut) et Cécile Magne, Marie-José Combesque, Annick Clauzade, Françoise Baril, Sandrine Bousquet (bas)

RÉALISATIONS 2015



Le Marché de Pazayac :

Le marché communal hebdomadaire a dû être abandonné faute d'avoir reçu l'écho de la population. Le Marché communal, lieu convivial où l'échange est favorisé, voulait répondre à une demande des administrés, redynamiser le village



Le casse-croûte du lundi de la Pentecôte avec un temps au beau fixe et des promenades à Poney et en calèche avait pourtant suscité l'envie de venir aux petits comme aux grands qui ont pu retrouver ce jour-là une bonne ambiance tout en appréciant les produits de la région

et participait à créer un lien social entre citoyens et producteurs.

Attentive aux interrogations de la population suscitées par la fermeture définitive du commerce boulangerie/épicerie du centre bourg, une commission communale s'est constituée dès avril 2015 et a décidé de proposer un nouveau service aux administrés en mettant en avant les petits producteurs locaux.

C'est alors que le Marché Communal de Pazayac a vu le jour dès le 04 mai 2015.

Ce marché s'est tenu tous les lundis matins dans le centre bourg du village pour, à notre grand regret, être définitivement clôturé début septembre 2015.

Nous remercions tous les producteurs et revendeurs qui ont répondu à nos demandes et participé à cette entreprise communale.



Groupe scolaire : 12 528 HT €

- > Remplacement du revêtement de sol de la classe maternelle et du dortoir : 5 200 €
- > Remplacement des radiateurs de l'ensemble du bâtiment de l'école maternelle : 2 680 €

- > Achat informatique: 1 332 €
- > Achat de chaises (maternelle): 210 €
- > Pose d'un ensemble de pré-lavage et lavage mains : 1 188 €
- > Achat/remplacement d'un chauffe-eau : 317 €
- > Aménagement du périmètre scolaire (PAVE) : 1 600 €



« En s'inscrivant dans la démarche d'accessibilité du PAVE, la société fait progresser également la qualité de vie de tous ses membres ».

Cimetière : 3 555 € HT

- > Surélévation et consolidation du mur intérieur de séparation ancien et nouveau cimetière
- > Rénovation des portails.



Eau/assainissement : 84 365 € HT

- > Reprise et renforcement de l'interconnexion AEP La Feuillade/Pazayac : 78 007 €

Cette opération nous a permis de garantir une alimentation pérenne en eau sur l'Est de la commune. La grande sécheresse de 2015

nous a démontré le bien-fondé de cette initiative, car durant plusieurs mois, nous avons perdu notre autonomie en eau. De juin à décembre dernier, l'ensemble de la commune a été desservi par l'interconnexion de Terrasson et de La Feuillade.

- > Renforcement de la canalisation d'eaux usées de l'arrivée à la sta-

Divers mobiliers : 8 407€ HT

- > Equipement d'un tableau de commandes électroniques (église)
- > Achat d'un broyeur - perche/élagage - taille haies
- > Achat d'un coffret évènementiel

tion de relevage de Daudevie : 6 358 €



Voirie : 13 520 € HT

Depuis le 1er janvier 2016, la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort a restitué aux communes la compétence optionnelle « création, aménagement et entretien de la voirie ».

La reprise de cette compétence qui alors, engendrait la prise en charge totale de la voie communale reliant la RD 6089, de Pradelles à la commune de La Feuillade, va se traduire aujourd'hui par un investissement très lourd pour la remise en état général de cette voie.

- > Curage de fossés sur l'ensemble de la commune (4.666 €)

- > Achat et pose de panneaux de voirie (1 970 €) :

- panneau STOP au Brut (intersection chemin des Gravières et route du Brut)
- Interdiction de circulation aux PL (carrefour route de Montplaisir et entrée du lotissement du Gour Neuf).
- Mise en place d'un miroir (intersection rues de la Vergne et Chantegrel/rue du 11 Novembre 1918)

- > Achat plaques de rues/maisons (3 734 €)

- > Dans le cadre du PAVE - Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics - (3 780 €) :

- Mise aux normes de l'escalier de l'Eglise:



RÉALISATIONS EN COURS ET À VENIR (1.105.415 € HT)

L'aménagement de la traversée de Daudevie 970 726 € HT

Une opération toujours d'actualité. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et humides sont finalisés et la programmation officielle des travaux d'aménagement de la voirie est en cours pour 2016.

Après une longue bataille et beaucoup de ténacité, les diverses subventions sollicitées ont été obtenues et notamment les subventions d'Etat (DETR:131 700€ - FISAC:5 444 € et FEDER :7 000 €). Les subventions départementales devant en découler (non chiffrées à ce jour) devraient être inscrites au programme des budgets 2016 et 2017.

Un appel d'offres sera lancé au cours du 1er trimestre 2016 pour une mise en route de la première tranche des travaux en septembre 2016.

Il est à noter que les travaux entrepris à ce jour dans le cadre de cet aménagement de la Traversée, se chiffrent à la somme de 511.726 € HT, dont :

- > Enfouissement des réseaux EDF (prise en charge totale par le SDE 24) : 263.000 €

- > Réseau AEP : 162 870 €

- > Eclairage public : 47 491 € (prise en charge de 50% par le SDE 24)

- > France Télécom : 38 365 €

L'aménagement de la voirie et de ses abords est estimé à ce jour à 459 000 € HT, la bande de roulement (enrobé) restant à la charge du Conseil Départemental.



Travaux de sectorisation du réseau d'eau potable :

Cette opération programmée en septembre 2014 a fait l'objet d'un appel d'offres approuvé en juin 2015. Le choix de la commission communale d'appel d'offres qui retenait l'entreprise Montastier associée à l'Entreprise Miane/Vinatier a été validée pour un montant de **64 528 € HT**.

Les travaux d'infrastructure sont aujourd'hui achevés, reste cependant la finalisation des équipements électriques et de transmission. Ces équipements vont contribuer considérablement à améliorer le rendement de notre réseau en maîtrisant au mieux les pertes en eau.

Modification et révision à modalités simplifiées du PLU : 2 461€ HT

Cette procédure visait notamment à assouplir les règles d'urbanisme concernant l'implantation de nos commerces ou artisans et a fait l'objet d'une enquête publique menée par Mr Michel SANCHEZ Commissaire enquêteur nommée par le Tribunal Administratif de Bordeaux qui s'est achevée le 23 décembre dernier.

Ce dossier sera soumis à l'approbation du conseil municipal au cours du 1er trimestre 2016.

Isolation de l'Ecole : 67 700 € HT

Isolation thermique de l'école : un projet subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 30 % dans le cadre des Contrats d'objectifs et par le SDE 24, à travers la valorisation des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).

Ce programme sera lancé au cours du premier semestre 2016 pour une exécution des travaux en période de vacances scolaires.

Remaniement du cadastre:

Opération entreprise (aux frais de l'Etat) sur la commune depuis le 9 octobre 2015.

Elle donne lieu :

- à la confection de nouveaux plans après délimitation et levée des propriétés publiques et privées

- à la fixation de nouveaux tarifs d'évaluation pour certaines parcelles, lorsqu'elles appartiennent à des groupes ou sous-groupes de nature de culture non encore recensés au cadastre de la commune, à la régularisation de leurs

bases d'imposition pour les constructions omises ou faisant l'objet d'une imposition à la taxe foncière manifestement erronée.

L'exécution, le contrôle et la direction des opérations sont assurés par la Direction départementale des finances publiques de la Dordogne.

Les agents chargés des travaux, dûment accrédités, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées sur le territoire de la commune et, si besoin, sur celui des communes limitrophes (Terrasson Lavilledieu/Grèzes/La Feuillade).

Cette opération est destinée à substituer des plans cadastraux de bonne qualité aux documents actuellement en vigueur et dont la valeur se révèle insuffisante.



REPAS DES AÎNÉS



Le samedi 12 Décembre, les aînés se sont retrouvés pour le traditionnel repas de fin d'année.

La tradition a été maintenue par Mr le Maire, qui a accueilli les dames en leur remettant une superbe rose offerte par les Ets Jaubert de Terrasson. Les participants ont été remerciés pour leur présence assidue; Marcelle Veyrieras et

Pierre Guthmann ont été mentionnés en qualité de doyens de la commune, absents, malheureusement de cette belle réunion; Mr le Maire a salué les doyens du jour, Odette Ponthier et Louis Verliac. Il a été ensuite fait état des travaux réalisés sur la commune (numérotation des rues, sectorisation du réseau d'eau potable et renforcement de l'interconnexion avec La Feuillade, révision du PLU...), ainsi que ceux à venir, isolation



thermique de l'école maternelle, la traversée de Daudevie, prévus pour Septembre 2016. Les événements tragiques du 13 Novembre ont été évoqués, et Mr le Maire a rappelé combien la liberté était précieuse et qu'il ne fallait pas renoncer à la joie et au rire car se serait se soumettre à ses ennemis. Fidèle à sa réputation, Francis Trémouille avait concocté un délicieux repas, qui a fait le régal des convives, et la journée s'est poursuivie en musique avec Daniel Ponthier, et a été clôturée par le traditionnel loto. Dans une conjoncture difficile, des moments comme ceux-ci sont nécessaires, voire indispensables, pour resserrer les liens sociaux et la solidarité.

Colis des personnes âgées : La tradition se perpétue, chaque personne âgée de 80 ans et plus, et n'ayant pu assister au repas des aînés de fin d'année, a reçu à son domicile ou en maison de retraite, un colis offert par la Municipalité.

NUMÉROTATION DES RUES



Après plus d'une année de travail en Commission Communale, avec l'aide de la Poste, les rues de la Commune ont désormais un nom, les maisons sont numérotées et les Pazayacois ont reçu un document leur notifiant leur nouvelle adresse. Ce sont près de 370 foyers répartis sur 47 rues qui sont désormais dotés d'une adresse complète. Le but de cette démarche est de faciliter :

- l'accès des soins et des premiers secours
- les déplacements à l'intérieur de la Commune grâce à la technologie GPS
- les livraisons à domicile plus faciles et plus rapides
- le développement des services à la personne
- l'accès des facteurs (notamment les remplaçants) aux boîtes aux lettres.

Sur les conseils de la Poste, le système métrique a été retenu pour la numérotation ; le numéro est attribué en fonction de la distance qui sépare votre maison du début de la rue.

A ce jour 100 % des plaques de rues ont été installées par les agents communaux et, 95 % des habitants ont posé leur numéro.

Nous attirons l'attention des 5 % restants sur la

nécessité de s'acquitter au plus tôt de cette tâche. Dans le cas d'une impossibilité de votre part, nous vous rappelons que la Mairie reste à votre disposition pour en assurer la pose.

Grâce à la participation active de la population, Pazayac a été nommé pour recevoir le Trophée de « La Belle Adresse » décerné par la Poste et, qui devrait lui être remis lors du Congrès des Maires à Paris fin Mai 2016.

Par cette distinction, la Commune, et notamment la Commission Communale, voit salué son investissement dans cette réalisation ; un grand merci à tous.

La Commission
« VOIRIE COMMUNALE »

ANCIENS COMBATTANTS



Anciens combattants et Pazayacois se retrouvent lors de chaque cérémonie pour la commémoration du 11 Novembre et du 8 Mai. Tous se rassemblent devant le monument aux morts pour se souvenir des souffrances de nos combattants durant ces guerres.

Ces jours de commémoration sont l'occasion de penser à nos disparus, mais aussi à tous les morts de ces guerres et de toutes celles qui existent encore sur terre.

Un vin d'honneur organisé par la Municipalité clôture chacune de ces manifestations.





> Ce que dit la loi :

Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit en vertu de l'article L 2212-2 du code général des Collectivités Territoriales.

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) sont passibles d'une amende suivant l'article 131-13 du nouveau code pénal.

Pour les entreprises peu scrupuleuses qui éliminent illégalement les déchets issus de leur activité, les atteintes à l'environnement sont potentiellement dramatiques (pollution de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol). Ces entreprises bafouent leurs obli-

gations sanitaires et légales en adoptant des moyens beaucoup moins onéreux pour l'élimination de leurs déchets.

La gestion et l'élimination irrégulière des déchets représentent un délit et sont des infractions au code de l'environnement au titre de l'article L541-25 et passibles d'une sanction au titre de l'article L514-9.



INTERDICTION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts et notamment :

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie »

> Quels sont les déchets concernés par l'interdiction ?

- tonte de pelouse
- taille de haies et d'arbustes
- résidus d'élagage
- débroussaillage
- entretien de massifs floraux
- feuilles mortes...



Attention :

EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
contravention
DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER

(article 131-13
du nouveau code pénal)

L'ACCES AUX DECHETTERIES

17 déchèteries à votre service, à moins de 15 km de votre domicile sur le territoire du SIRTOM de la région de Brive.

HORAIRES DES DECHETTERIES PROCHES DE PAZAYAC

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie

Sanctions : Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DE CONDAT-SUR-VÈZÈRE ET DE ST-PANTHALÉON-DE-LARCHE :

- > Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- > Fermé le mardi après-midi

CONDITIONS D'ACCÈS ET CONSEILS

- > Accès gratuit et réservé aux habitants des communes adhérentes au SIRTOM.
- > Les usagers indiqueront leur lieu d'habitation.
- > Utilisation de véhicules légers attelés ou non d'une remorque.
- > Utilisation de fourgons tôlés ou camionnettes, d'un poids total en charge maximum de 3.5 tonnes, non attelés, et de largeur carrossable inférieure ou égale à 2.25 mètres.
- > Les camions bennes ou plateaux sont interdits sur les déchèteries de Brive.

JOURS DE COLLECTE SUR LA COMMUNE :

- > bacs marrons : tous les jeudis matins
- > bacs jaunes : tous les jeudis matins des semaines impaires

> Si un jour de collecte tombe un jour férié, la collecte s'effectue le jour précédent

RECENSEMENT DE LA POPULATION



En tant que Commune de moins de 10 000 habitants, Pazayac a été concernée, en ce début d'année 2016 par le recensement de sa population, qui a lieu tous les 5 ans.

En effet, sous les directives et le contrôle de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), tous les foyers de notre commune ont pu accueillir nos deux agents recenseurs, munis de leur carte officielle, Mmes NORMAND Catherine et SANCHEZ Sophie. Ces deux agents ont pu cette année vous proposer une nouveauté : le recensement par Internet ! Simple et ludique, cette nouvelle façon de procéder a séduit grand nombre de nos habitants.

Petit rappel concernant cette démarche à caractère obligatoire et confidentiel : le recensement permet aux communes d'établir la dotation globale de l'Etat au budget, mais aussi de définir le nombre d'élus au sein du Conseil Municipal.

Ce recensement, qui a été clôturé le 20 février dernier, va nous permettre de définir le nombre d'habitants à Pazayac. En effet, les chiffres exacts nous seront communiqués par l'INSEE courant juin 2016.

La Mairie et le Coordonateur Communal, qui se sont vus travailler en étroite collaboration avec les agents recenseurs, ainsi que l'INSEE, remercient vivement tous les Pazayacois et Pazayacoises pour leur accueil et le temps consacré à cette enquête. Nous remercions également et principalement Mmes NORMAND et SANCHEZ pour leur dévouement à cette tâche ainsi que pour leur respect du secret professionnel sur les données collectées.

DÉCORATIONS DE NOËL...



Comme chaque année, Mr AUTEF a recréé la magie de Noël en décorant sa maison de centaines de lumières scintillantes.

Félicitations à ce passionné qui ne compte pas les heures nécessaires à la mise en place du décor, et un grand merci de la part des grands enfants que nous sommes, car il nous permet, ne serait-ce qu'un instant, de croire encore.....au Père Noël....



LA PRODUCTION DE VEAUX À PAZAYAC

Denis Authier a été employé à la Socat jusqu'en 1995; c'est alors qu'il a dû prendre la grande décision qui allait changer sa vie : reprendre l'exploitation familiale pour que son père puisse prendre une retraite bien méritée.

Située dans le bourg de Pazayac, cette ferme comptait alors moins d'une trentaine de vaches ; Denis l'a modernisée pour que l'exploitation puisse accueillir au moins quarante bêtes pour la reproduction ; sa spécialité devient alors l'élevage du veau sous la mère.

Ces veaux sont nourris exclusivement avec le lait de sa mère ou des vaches qui acceptent le petit d'une autre; il n'y a aucun apport d'autre alimentation; grâce à ce lait très riche, le veau va atteindre environ le poids de 250KG en 5 mois et il aura consommé jusqu'à 8L de lait par traite (soit 16L par jour).

Le matin, vers 6H30, et le soir, vers 18H, Denis surveille que tout le monde (petits et grands) ait bien sa ration, sous le regard vigilant du magnifique taureau Limousin, père de tous ces petits veaux.

Et puis vient le grand jour où Denis amène sa production à la foire (en alternance, un mardi à Objat, et un mardi à Brive); là, jusqu'à 90 ou 100 veaux sont présentés à des expéditeurs qui les achètent pour notre consommation. Les vieilles habitudes n'ont pas changé, là, ces beaux messieurs de l'Euro n'ont pas réussi à s'imposer, toutes les transactions (parfois acharnées...) se font toujours en Francs; cela nous rappelle de bons souvenirs....

Certaines foires sont primées, et là, Denis excelle, car la beauté et la qualité de ses bêtes lui ont fait obtenir de nombreux prix et récompenses, comme en témoignent les nombreuses plaques apposées sur la porte de sa grange (photo ci-contre).

Ensuite, la tradition veut qu'on se retrouve au



Denis Authier

casse-croûte, pour déguster la fameuse tête de veau tant appréciée des gourmands.

Félicitations à Denis, qui, par son travail, son savoir-faire et son sérieux, nous permet de consommer une viande d'excellente qualité.



C'est au Gour Vieux, au bord de la Vézère, que se trouve la ferme de Bernard Catus, un autre amoureux de la nature.

A partir de l'âge de 18 ans, Bernard travaille avec son père sur l'exploitation, et la tâche est conséquente; hormis la production de noix et le troupeau de vaches, ce ne sont pas moins de 35 à 40 000 pieds de tabac qui sont produits chaque année.

Puis, tout bascule en 1989, lorsque Bernard perd son père; il décide alors de garder la ferme et se met à son compte; il arrête la production de tabac pour se concentrer sur la noix et l'élevage. Le brouillard sera son choix.

Mais qu'est-ce qu'un brouillard?... C'est simplement un veau élevé au pré avec sa mère. A l'inverse du veau sous la mère, qui ne boit que du lait, le petit brouillard a une alimentation mixte.

Lorsque sa mère n'a plus de lait, il compense avec de l'herbe et du fourrage; un apport de farine de céréales produites sur la ferme est distribué dans des nourrisseurs en plein air, pour compléter et finir son alimentation. Il faut entre 7 et 9 mois pour que le veau atteigne environ 300KG. 75 mères vivent sur les 95



Bernard Catus

hectares dont dispose Bernard ; 3 superbes taureaux se partagent la monte des vaches pour assurer une production d'environ 75 veaux par an.

En général, les veaux sont vendus aux expéditeurs dans l'étable, néanmoins, quelques uns sont négociés à la foire.....Il faut bien déguster une petite tête de veau de temps en temps...

Bernard et Denis ont tous les deux la même passion pour leur métier et le même amour pour leurs bêtes; c'est dans la nature et au grand air qu'ils se sentent bien. Bon courage et encore félicitations à tous les deux pour leur implication.



LÉLEVAGE BOVIN EN DORDOGNE

Département très agricole, la Dordogne compte environ 7000 exploitations agricoles dont 3250 se consacrent à l'élevage de bovins lait (450 élevages) et de bovins viande (2800 élevages), avec respectivement 26000 vaches laitières et 84000 vaches allaitantes.

Les produits viande issus de ces élevages sont principalement au nombre de 4 :

- 64000 veaux de boucherie dont :

- 48000 sont originaires d'élevages laitiers et élevés avec des aliments d'allaitement dans 130 ateliers d'engraissement sous contrat avec des entreprises d'intégration (dont la principale en Dordogne est SOBEVAL, basée à Boulazac).

- 16500 sont des veaux de lait sous la mère (en race Limousine principalement) produits sur 850 exploitations familiales de dimensions plutôt modestes, pratiquant la polyculture – élevage. Deux organisations de producteurs départementales, UNIVIA et ELVEA Périgord, assurent la mise en marché de ces veaux. Doté du signe de qualité Label Rouge, le veau de lait sous la mère est une production phare de la Dordogne qui représente le

deuxième département producteur Français, après la Corrèze.

- 26000 brouards produits par environ 800 éleveurs qui sont soit spécialisés dans cette production, soit en production mixte « brouards + veaux de lait sous la mère ».

- 13 à 14000 taurillons et génisses de boucherie âgés de 1 à 3 ans et produits par 550 éleveurs naisseurs-engraisseurs ou engraisseurs spécialisés.

- 16 à 17000 vaches de boucherie (vaches de réforme) de 4 ans à plus de 15 ans qui proviennent pour partie des 450 élevages laitiers et pour l'essentiel des 2800 élevages allaitants Périgourdins.

Le département de la Dordogne est reconnu pour sa production de viande bovine de grande qualité assurée par des éleveurs très professionnels qui sont, pour la plupart d'entre eux, engagés dans des cahiers des charges de production sous Label Rouge.

Malgré les plus-values intéressantes que génèrent ces démarches de qualité sur les produits vendus, les producteurs de viande bovine Périgourdins



– excepté les éleveurs de veaux de lait sous la mère – ne sont pas épargnés par la grave crise conjonctuelle qui frappe la production de viande bovine en France depuis bientôt deux ans. A cela s'ajoute le problème crucial d'un nombre d'installations de jeunes très insuffisant pour assurer la relève des éleveurs qui partent à la retraite en masse depuis quelques années (effet papy-boom consécutif au baby-boom des années 50).

Source : Association Le Veau Sous La Mère (Brive- 19)

GRIPPE AVIAIRE

Les éleveurs attendent des directives précises

Comme tous les éleveurs de palmipèdes du Sud-Ouest, les éleveurs de Pazayac devront respecter un vide sanitaire de plusieurs semaines dans les prochains mois. Ils s'inquiètent pour l'avenir de leur activité.

De nouveaux cas de grippe aviaire ont été détectés en Dordogne à la fin de l'année passée, notamment à Montignac, Saint-Amand-de-Coly et Le Lardin-Saint-Lazare Hautement pathogène, le virus est sans danger pour l'homme mais, pour réduire l'épidémie autant que possible, les services sanitaires ont décrété des mesures de protection. Si l'abattage des volailles envisagé un temps aurait eu un impact psycholo-

gique désastreux, les éleveurs-professionnels devront finalement respecter un vide sanitaire de plusieurs semaines.

Mais tous les détenteurs de volailles ou d'oiseaux sont également concernés : pour prévenir les risques de propagation de la maladie, en particulier via le contact avec les animaux sauvages, ils doivent protéger l'accès à l'alimentation, à l'abreuvement, aux silos et stockage d'aliments et, dans la mesure du possible, maintenir les animaux en bâtiment ou réduire les surfaces des parcours.

Comme toute la Dordogne, la commune de PAZAYAC se trouve en zone de surveillance et les éleveurs s'inquiètent des restrictions qu'ils devront appliquer, et dont tous les détails ne sont pas encore connus. Nous avons rencontré deux d'entre eux.

Poulets et pintades, faute de canards

Au Brut, Marie-Louise Dupuy a pris la succession de ses parents, Yvette et Maurice Neuville, à la tête de l'élevage bien connu dans la région. Une affaire de famille qui remonte à quatre générations et qui a pris de l'ampleur au fil des ans. Achetés à trois semaines, poussins et canetons sont élevés respectivement jusqu'à trois ou quatre mois. Aujourd'hui, Marie-Louise Dupuy vend sur



Au Brut, avec l'aide de sa mère Yvette, Marie-Louise Dupuy élève poulets, pintades et canards maigres.

les marchés de Brive et Terrasson (et directement à la ferme) près de 3.000 poulets, pintades et canards maigres par an.

Son mari Didier s'occupe de l'élevage laitier, l'autre activité principale de l'exploitation de 75 ha et une partie du lait produit est transformée en fromage.

Marie-Louise Dupuy a pris connaissance des mesures sanitaires avec perplexité : « *il ne doit pas y avoir de contact direct entre les canards et les autres volailles. Et nous ne pouvons plus faire entrer de nouvelles volailles. Notre dernier lot, une cinquantaine de canards, sera prêt en mai. Nous devons alors respecter un vide sanitaire de 15 jours avant de reprendre des canetons qui ne seront commercialisables que quatre mois plus tard. Une perte sèche pour laquelle on ne peut guère espérer de compensation...* »

Marie-Louise Dupuy espère simplement que ses clients lui resteront fidèles et reporteront leurs achats sur les poulets et pintades. La réputation de 'exploitation devrait faire le reste : comment oublier que les volailles de cette ferme familiale ont été appréciées jusque sur la table de l'Elysée ...

L'avenir de l'exploitation en question

A Bourrieu, Jean-Robert Neuville se pose d'autres questions. L'élevage de canards gras représente la moitié de l'activité de l'exploitation qu'il dirige avec son épouse Jeanne. Prenant la succession de son père Roger en 1989, il a progressivement développé l'élevage de canards gras qui sont vendus



A Bourrieu, Jean-Robert et Jeanne Neuville élèvent et abattent 800 et 900 canards gras par an.

en viande fraîche, entiers ou au détail, à la ferme et sur les marchés de Brive, Terrasson, Larche et Saint-Pantaléon-de-Larche.

L'activité de cette exploitation de 45 hectares se partage entre l'élevage de broutards et 800 à 900 canards gras par an. Achetés en Vendée à 15 ou 16 semaines, les canards sont gavés pendant 21 jours, puis abattus et découpés dans le laboratoire construit un peu plus bas, en bord de route. Pour Jean-Robert et Jeanne Neuville, l'avenir même de l'exploitation est remis en question : « *Nous pouvons gaver jusqu'à fin mars. Mais nous ne devons plus avoir de canards en salle de gavage à partir du 2 mai, puis nous devons respecter le vide sanitaire pendant deux mois. Nous ne pouvons reprendre des canards que début juillet, qu'il faudra gaver presque un mois. Soit au total*

un arrêt de production de trois mois. Une perte sèche qui ne sera probablement pas compensée, quoiqu'en disent les autorités ... »

« *Le plan de biosécurité nous impose également des mises aux normes importantes : un lot unique de canards par salle de gavage, des entrées et sorties distinctes, des sas, voire une route séparée pour l'entrée et la sortie !! sans parler de l'interdiction d'avoir des animaux domestiques (chiens et chats) sur l'exploitation. »*

Alors, à 59 ans, en attendant les directives précises des autorités sanitaires, Jean-Robert et Jeanne Neuville se posent bien des questions : vont-ils élever d'autres volailles, produire des légumes, tout arrêter ???

G. Damès

La crise n'épargne pas non plus les artisans-conserveurs de la commune qui seront certainement touchés d'ici peu par le manque de matière première.

« *La gestion des stocks est compliquée ; nous commençons à manquer de matière première. Nous ne savons pas encore si nous aurons des quantités suffisantes en fin d'année et nous subissons déjà une hausse des tarifs de la part de nos producteurs.*

On tient néanmoins à informer au mieux la clientèle afin de rassurer sur la consommation du foie gras. »

FOIES GRAS LACON - 75 rue du Fraysse Haut - 24120 PAZAYAC
www.foiegras-lacon.com

« *En tant que professionnels de la filière canard et basés dans la région la plus touchée de France, cette crise suscite chez nous, trois principales réactions :*

- *l'inquiétude : l'arrêt complet de l'élevage engendrera fatalement une pénurie ; nos stocks actuels nous permettront-ils d'assurer toutes nos ventes pour la saison estivale à venir ?*

- *la hausse des prix : cette crise aura une répercussion directe sur le coût de la matière première, donc sur le produit transformé.*

Les consommateurs sont-ils prêts à payer plus cher leur foie gras ?

- *l'incertitude : malgré la prise de toutes ces mesures, sommes-*



Au Fraysse Haut, Léo, Betty et Lionel Lacon

nous sûrs d'éradiquer complètement la maladie ? Nous espérons simplement que cette crise n'aura pas de conséquences trop importantes... »



La Boutique Nicole Roche
Le Bourg
24250 LA ROQUE GABEAC
Tél. 05 53 28 24 25
www.foiesgrasnicoleroche.fr

Foies Gras Nicole Roche
Daudevie - 107 rue du 8 mai 1945
24120 PAZAYAC
Tél. 05 53 90 29 15

Foies Gras Nicole Roche, Daudevie - 107 rue du 8 Mai 1945, 24120 Pazayac
www.foiesgrasnicoleroche.fr

2015

NAISSANCES

AUBAUX	Nora Martine Anne-Lise	18/08/2015
BELLANGER	Leïa Léonore	25/04/2015
BOIREAU	Timéo	14/10/2015
BORNET	Eden	06/10/2015
CHARMES	Evan	28/04/2015
DE LEOBARDY	Valentin Patrick Stéphane	14/04/2015
GABRIELLI	Giani Jacques André	10/03/2015
LAUBER	Chloé Edwige	19/01/2015
MARTIGNONI	Raphaël Jacques Robert Frédéric	26/07/2015
MOUNEY	Jade	18/12/2015
NEUVILLE PASCAL	Lilian	13/02/2015
ROUZEE	Samuel Noam	23/03/2015

MARIAGES

MEYNARD Michel et PERRIER Jacqueline Victorine	17/04/2015
AUBAUX Vincent Emile René et NICOLAIDIS Jeanne	16/05/2015
VERLHAC Jérôme et MODOLO Carine	13/06/2015
GAY Christophe et TISON Camille	11/07/2015
JARRIGE Dimitri Jean-Claude et LEDRÔLE Angélique Ghislaine Yvette	18/07/2015
VINGUEDASSALOM Jean Willy et POURCEL Carole Alice	08/08/2015
PRÉVOST Laurent Julien Didier et ARREGLE Marie	08/08/2015
PASCAL Wilfrid Jack et NEUVILLE Sophie	15/08/2015
GAUTHIER Johan Jacky Marc et SURGET Mathilde Marie Gisèle	10/10/2015
DOS SANTOS Cyril Pierre Antoine et DUBOS Clara	17/10/2015
STRABOL Charles Roger et CHARDELIN Virginie Laëtitia	17/11/2015

DECES

KESKIC née SAGGIORATO Luigina	20/01/2015
JAUBERT Gilles	17/02/2015
BARROT Claude	18/02/2015
FEUILLET Daniel Victor Henri	24/04/2015
BOUILLAC Jacquy	27/06/2015
RAUCHAT Kylan Marcel Claude	07/07/2015
IVOULA Jean Yannis	03/08/2015
DUPUY Raymond	03/11/2015

BUDGET ET ETAT D'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL DÉPENSES-RECETTES 2015

Budget principal commune 2015

Dépenses et recettes de fonctionnement 795.664,22 €
 Dépenses et recettes d'investissement 788.852 €

Budget Eau 2015

Dépenses et recettes de fonctionnement 74.324,99 €
 Dépenses et recettes d'investissement 194.413,00 €

Budget logement social 2015

Dépenses et recettes de fonctionnement 11.915,35 €
 Dépenses et recettes d'investissement 8.945.62 €

Budget assainissement collectif 2015

Dépenses et recettes de fonctionnement 77.224, 86 €
 Dépenses et recettes d'investissement 66.174,86 €

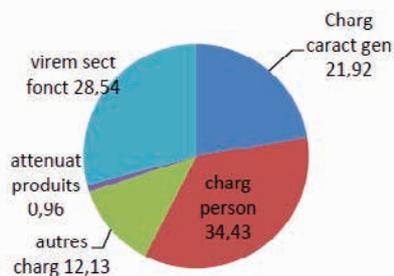
Budget transport scolaire 2015

Dépenses et recettes de fonctionnement 13.557,49 €
 Dépenses et recettes d'investissement 7.047,85 €

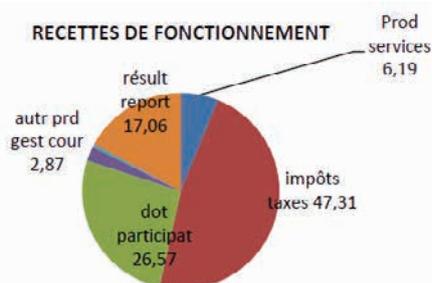
BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2015

Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

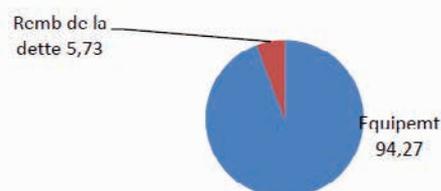


RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Investissement

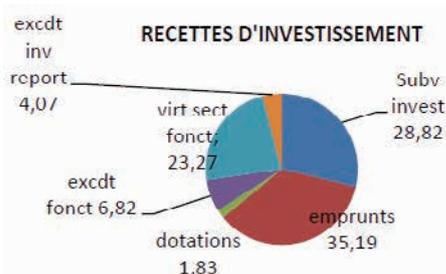
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Détail des équipements : 750.139, 22 €

Travaux divers	: 79 000, 00
- bâtiments scolaires	: 9 000, 00
- autres bâtiments publics	: 5 000, 00
- réseaux électrification	: 48 000, 00
- matériel bureau/informatique	: 5 000, 00
- divers autres acquisitions	: 12 000, 00
Aménag. bât ex Leymarie	: 15 139, 22
Salle des Fêtes	: 20 000, 00
Voirie	: 66 000, 00
Aménag. Trav. Daudevie	: 570 000, 00

RECETTES D'INVESTISSEMENT



L'église de Pazayac au fil des ans



S.A.R.L. au Cap. de 500 000 € - SIRET 41509925800022 - R.C.S. Périgueux 646 880021

**FIOL
FIOL RUBIS
GNR
GRANULÉS**

beynat roche

05 55 23 79 16
24120 LA FEUILLADE

S.A.R.L. au Cap. de 500 000 € - SIRET 41509925800022 - R.C.S. Périgueux 646 880021

**VIDANGE
ASSAINISSEMENT**

CURAGE - NETTOYAGE
INSPECTION VIDÉO

beynat roche

05 55 17 35 47
24120 LA FEUILLADE

LE CONFORT MEDICAL

Au service des particuliers

**LOCATION - VENTE MATERIEL
POUR HOSPITALISATION A DOMICILE**

Lit - Matelas - Table - Chaise percée - Fauteuil roulant
Lève-patient - Incontinence

LIVRAISON - INSTALLATION - S.A.V. GARANTIE

82, Av. Victor-Hugo - BP 97 - 24120 TERRASSON - 05 53 50 60 45

**Coiffure
Cathy** Coiffure mixte
à domicile

06 69 49 71 98

22, rue du 8 Mai 1945 - 24120 PAZAYAC

Maison JAUBERT



FLEURISTE INTERFLORA

**POMPES FUNÈBRES LIBRES
FUNÉRARIUM - MARBRERIE**

Z.A.E.S. Le Moulin Rouge - 24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 36 54

SIR 38817122500013

SOCAMA

I N G É N I E R I E

UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES INDUSTRIELS
Etudes, maîtrises d'œuvre, diagnostics: eau potable, eaux usées, VRD

9, Bd Henri-Jacquemont - 24430 MARSAC SUR L'ISLE

Tél. 05 53 03 31 90

E-mail: socama24@socama.fr

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE



S.A.S. A. GOSTE

Créé en 1971
Maître Artisan

Z.A.E. de Guinassou - 24120 PAZAYAC
Tél. 05 55 85 23 12 - Fax 05 55 85 17 93

SIRET FR. 01 343 455 721 00013

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION



Zone Industrielle du Coutal
24120 TERRASSON

Tél. 05 53 50 11 98
Télécopie 05 53 50 57 69

E-mail: societe.reynal@wanadoo.fr
Internet: entreprise-reynal.fr



MEUBLES GRANOULLAC

15, rue de Monplaisir - 24120 PAZAYAC
2, Avenue Jean-Jaurès - B.P. 98
24122 TERRASSON CEDEX

Tél. 05 53 50 06 17 - 06 80 05 46 66

Fax 05 53 50 06 15 - E-mail: meubles.granoullac@orange.fr
A.C. Périgueux 646 280 057 000 9162 0 15

Authentiques

MAXI LITERIE
La marque de nos nuits

ambia
MEUBLES DE DÉCORATION

www.pepiniere-thibault.com

SARL au Capital de 38112,25 €
RCS Périgueux 8381702594

Thibault
PÉPINIÈRES - HAUSSES

05 53 51 09 53

217, Rue de Monplaisir - 24120 PAZAYAC

DRIVE
Le Pain de St-Cernin



**PARKING CASTOR
24120 PAZAYAC**
Tél. 05 55 85 30 55

LAGANDOGNE & Fils

Maison fondée en 1948

PAIN ARTISANAL
Produits frais tous les jours

du Lundi au Samedi
de 7 h. 00 à 13 h. 00
et de 15 h. 30 à 19 h. 30
Fermeture le Dimanche



ANTIQUITÉS
Brigitte LAURENT

931, route de Périgueux - 24120 PAZAYAC
• entre Terrasson & Brive •
Tél. 05 53 50 12 71
brigitte.laurent19@wanadoo.fr
www.antiqutes-laurent.com

TRAVAUX PUBLICS

Sébastien GILMER

Terrassement
Assainissement
Livraison de Matériaux

Tél. 06 12 73 74 80



CHARPENTIER - MENUISIER
TRAITEMENT DES BOIS

DESPLANCHES

Technicien contrôleur en dégradations biologiques
Pathologies du bois • États parasites

TRAITEMENT TERMITES, CAPRICORNES, VRILLETES
NETTOYAGE ET HYDROFUGATION DES TOITURES
ASSÈCHEMENT DES MURS • ISOLATION
MENUISERIE BOIS - ALU - PVC • ESCALIERS

1408, route de Périgueux
24120 PAZAYAC
Tél. 05 53 50 42 73
Port. 06 87 69 83 22

422 609 900 R.M. 24
SIR 422 609 900 0001

1 divided
FILMS

Cynthia PINET
Productrice
06 17 30 20 71
cynthia@1divided.com

69, rue Mouise-Michel - 92300 LEVALLOIS PERRET
<https://www.facebook.com/1dividedfilms>

Cynthia PINET

06 17 30 20 71

Tracks  n Films

125, rue de Maneyrol-Haut - 24120 PAZAYAC

Olivier MATHOU
S.A.R.L.

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
NEUF ET RÉNOVATION
DOMOTIQUE

olivier.mathou@free.fr

06 79 84 09 57

ENERGIES RENOUVELABLES

5, rue de la Croix Bédenas - 19600 LARCHE **DÉPANNAGE**

891, Route de Périgueux
24120 PAZAYAC

HUILE DE NOIX
Maneyrol
VIERGE 1^{RE} PRESSION



Tél. 06 21 90 18 93

WWW.MANEYROL.COM
LE MOULIN DE MANEYROL

MIANE

VINATIER

TRAVAUX PUBLICS
Délégation de Service Public
Voirie et Réseaux Divers
Electricité - Eclairage Public - Hydraulique
Z.I. de Beauregard - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 86 01 61
Fax 05 55 86 01 92

CONFITS • FOIES GRAS
SPÉCIALITÉS - GATEAUX AUX NOIX

Nicole Roche



107, Rue du 8 Mai 1945 - 24120 PAZAYAC EN PÉRIGORD
Tél. 05 53 50 29 15 - Fax 05 53 51 32 65
<http://www.foiesgrasnicoleroche.fr>
VENTE PAR CORRESPONDANCE

GARDAREIN

Charpentes - Maisons Bois

170, route de Brive - 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 01 25
Fax 05 53 51 14 69 accueil@gardarein.com - www.charpentesgardarein.com

ADVICE INGENIERIE

Notre expertise à votre écoute

Ingénierie Eau - Environnement - Infrastructures

1E Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT

Tél. 05 56 95 31 13 - Fax : 05 56 16 08 65

www.advice-ingenierie.fr

Assistance - Dimensionnement
Vérification - Infrastructures
Construction - Eau



Ets William PLANTE

Installateur

plante.william@bbox.fr

06 13 77 15 94

"La Cave"
19600 St-PANTALÉON DE LARCHE

SIRET 752 451 585 00014

ELECTRICITÉ
PLOMBERIE
CHAUFFAGE

COUVERTURE - ZINGUERIE - DALLES ALU
DÉMOUSSAGE

BERNARD CAUSSE

17, Zone Artisanale de Lescurade
19600 SAINT-CERNIN DE LARCHE
Tél. 05 55 22 94 22 Fax 05 55 22 94 23
E-mail: couverture.causse@wanadoo.fr

SIR. 33488873200049



IMPRIMERIE DE L'AVENIR



IMPRESSION NUMÉRIQUE TOUS SUPPORTS

1, Rue Edouard-Herriot - 24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 01 01 - Fax 05 53 51 14 67

SAS DEVAUD T.P.

33, Rue Ingénieur-Brassaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 05 55 23 70 77
Fax 05 55 17 66 39

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS

REVÊTEMENTS
V.R.D.
TOUS TYPES D'ENROBÉS



E-mail: devaud.tp@wanadoo.fr